

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le jeudi 4 février 2021

PLANS CONTRE LE CANCER INCOMPREHENSION ET INQUIETUDE DEVANT UNE OCCASION MANQUEE

Les entreprises et fabricants des produits du vapotage ont pris connaissance des annonces liées au futur Plan européen de lutte contre le cancer et à la Stratégie décennale de lutte contre les cancers en France 2021-2031. La Commission européenne comme le Gouvernement font à juste titre de la lutte contre le tabagisme une priorité dans la prévention du cancer. Mais là où l'incompréhension s'installe, c'est que dans les deux cas, les pouvoirs publics font le choix de ne pas saisir l'opportunité historique que représente le vapotage dans la lutte contre le tabagisme¹ et n'innovent pas dans l'approche et les leviers utilisés².

Le vapotage, un allié dans la lutte contre le tabac

Il y a aujourd'hui un consensus scientifique sur les faits suivants :

- La cigarette électronique est **l'outil le plus utilisé**³ par les fumeurs pour diminuer ou arrêter leur consommation de tabac ;
- La cigarette électronique est **l'outil le plus efficace**⁴ pour sortir du tabagisme, devant les substituts nicotiques pourtant remboursés comme devant les autres aides disponibles ;
- Dans l'état des connaissances scientifiques actuelles, **vapoter est incontestablement moins risqué que fumer** : la vapeur émise par la cigarette électronique contient 95% de substances nocives en moins que la fumée émise par la cigarette au tabac⁵ ;
- La vape est **une pratique qui s'adresse aux fumeurs adultes** : les consommateurs sont pour la quasi-totalité des anciens fumeurs ou des fumeurs engagés dans une démarche de sortie du tabac. La vente de produits du vapotage est par ailleurs strictement interdite aux mineurs.

¹ BEH 28 mai 2019 – « En 2015, il a été estimé que plus de 75 000 décès étaient attribuables au tabagisme, ce qui correspond à environ 13% des décès survenus en France métropolitaine ».

² <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/tabac/articles/quelles-sont-les-dispositions-de-lutte-contre-le-tabagisme-en-france> : hausse du prix du tabac, remboursement des substituts nicotiques, stratégie de marketing social, interdiction de fumer dans les lieux publics et dans les aires de jeux pour enfants, interdiction des arômes et additifs particulièrement attractifs pour les jeunes...

³ BEH 14-15, Mai 2018, Journée mondiale sans tabac.

Guignard R, Richard JB, Pasquereau A, Andler R, Arwidson P, Smadja O, et al; le groupe Baromètre santé 2017. Tentatives d'arrêt du tabac au dernier trimestre 2016 et lien avec Mois sans tabac : premiers résultats observés dans le Baromètre santé 2017. Bull Epidémiol Hebd. 2018;(14-15):298-303. http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/14-15/2018_14-15_6.html

⁴ Hajek P Ph.D., Anna Phillips-Waller, B.Sc., Dunja Przulj, Ph.D., Francesca Pesola, Ph.D., Katie Myers Smith, D.Psych., Natalie Bisal, M.Sc., Jinshuo Li, M.Phil., Steve Parrott, M.Sc., Peter Sasieni, Ph.D., Lynne Dawkins, Ph.D., Louise Ross, Maciej Goniewicz, Ph.D., Pharm.D., et al. A randomized trial of e-cigarettes versus nicotine-replacement therapy. N Engl J Med 2019 Jan 30; [e-pub]. (<https://doi.org/10.1056/NEJMoa1808779>)

⁵ Pasquereau A, Guignard, R, Nguyen-Than V. Electronic cigarettes, quit attempts and smoking cessation: a 6 month follow-up. Addiction 2017; 112 (9) / 1620-8.

Le vapotage, grand absent des politiques de santé publique

Les annonces françaises de ce matin ciblent un coupable (le tabac), fixent un objectif (une première génération sans tabac en 2030)... mais ne disent pas un mot d'une solution éprouvée : le vapotage.

Pire, les annonces de la Commission européenne d'hier semblent traduire la volonté de traiter sur un pied d'égalité produits du tabac et produits du vapotage, faisant **une confusion tout à fait insensée entre un problème et une solution**. Un contre-sens total.

Les préconisations européennes sont ainsi de traiter de la même manière le tabac et les produits du vapotage d'ailleurs intitulés « produits assimilés » ou « nouveaux produits du tabac » (alors même qu'ils n'en contiennent pas !) :

- comme pour le tabac, il faudrait envisager de **taxer et surfiscaliser le vapotage**, au risque de décourager les fumeurs en quête d'une solution, de provoquer la faillite de nombreuses entreprises de fabrication ou de distribution, de mettre à terre une filière dynamique mais encore jeune ;
- comme pour le tabac, il faudrait envisager des **restrictions encore plus drastiques sur la communication**, alors que la réglementation actuelle limite déjà considérablement la possibilité d'informer les fumeurs sur la solution que représenterait le vapotage ;
- comme pour le tabac, il faudrait envisager de **restreindre les arômes**, alors que l'accès à une pluralité de saveurs pour la vape est un facteur de réussite de l'arrêt durable de la consommation de tabac.

Un risque sanitaire et économique

Les conséquences potentielles de ces premières annonces, si elles devaient être confirmées, sont connues. En Italie, en Espagne ou encore au Portugal, les mêmes résultats ont été observés après la mise en place de politiques anti-vapotage :

- **une catastrophe en matière de santé publique** : remontée en flèche de la prévalence tabagique, consommation de e-liquides non réglementés et strictement contrôlés voire de mélanges de substances inappropriées.
- **une catastrophe en matière économique** : destruction de la filière du vapotage, développement d'un commerce illicite (marché noir) et donc recettes fiscales bien inférieures aux objectifs fixés,

France Vapotage alerte les pouvoirs publics sur le risque considérable que comportent ces annonces, pour les fumeurs en quête de solution, pour les plus de 3 millions de vapoteurs en France, et pour les entreprises de notre secteur. La France est le premier marché de l'Union européenne, il représente plus de 15.000 emplois, contribue à la vitalité des territoires (entreprises de fabrication et commerces) et nos consommateurs privilégient à 70 % des produits de fabrication française.

France Vapotage demande à ce que :

- **les produits du vapotage et donc leur réglementation, soient clairement décorrélés de ceux du tabac ;**
- **que la parole des consommateurs et des acteurs économiques, qui s'est pourtant exprimée dans le cadre de la consultation européenne, soit enfin entendue.**

Il en va justement du succès des plans contre le cancer annoncé.

CONTACT
presse@francevapotage.fr
Fédération France Vapotage
5, rue Marie Curie – 59 910 BONDUES